



## Fiche de Fonction Educative Service Pôle petite enfance

Convention collective des établissements et services pour personnes inadaptées ou handicapées du 15 mars 1966.

Congés annuels supplémentaires (trimestriel) : 18 jours/ an

Indemnité de sujétion spéciale : 9.21%

Localisation : Cabrespine. (L'éducateur est positionné sur un service de référence mais la mobilité peut s'appliquer sur décision du directeur dans le respect de la CC66.)

**Nom du salarié :** .....

Lien hiérarchique. Placé sous l'autorité directe de la chef de service : Mme Piquemal

Lien organisationnel : Coordinatrice, Mme Quintilla

Lien technique : Psychologue du service, Mme Lucas

Liens fonctionnels : L'éducateur de par sa fonction est en lien avec l'ensemble des professionnels du service : équipe éducative, cuisiniers, chauffeurs, agent d'entretien et de ménage, surveillantes de nuit.

Cette fiche de poste concerne tous les personnels, employés sur le PPE pour y exercer une fonction éducative quel que soit leur diplôme d'origine (ES,EJE,ME,TISF,AMP,BPJEPS,Apprenti ou en cours de formation). Ils effectuent sans distinction les horaires du roulement.

Seuls les ES, EJE,ME, TISF occupent la fonction de référent et de maître de stage. Ces missions font l'objet d'une fiche annexée le cas échéant au présent document. A ce titre, ils peuvent bénéficier d'aménagements horaires spécifique dans le cadre de l'exercice de ces missions.

### 1) Intitulé du poste : éducateur d'internat du Pôle Petite Enfance

Membre de l'équipe pluridisciplinaire, il se réfère au projet éducatif de ce service et à ses annexes réécrit en septembre 2020 et disponible sur le site de l'association. Il tient compte de l'organisation mise en place par la coordinatrice.

Educateur du quotidien, il vise par sa posture et ses actions à l'éducation, à la sécurité, au bien-être, à l'animation du groupe d'enfants qui lui est confié dans le respect des règles de vie et dans une bienveillance pour chacun. Par son engagement auprès des enfants et son inscription dans une dynamique d'équipe référencée au projet de service, il devient une personne signifiante pour les enfants dont il a la responsabilité.

#### Description de la fonction

L'éducateur crée une relation de confiance avec les enfants à partir des situations du quotidien dans des espaces institutionnels formels et informels. Il se saisit de ces espaces pour proposer des actions éducatives permettant aux enfants d'évoluer et de grandir. Dans la rencontre, il adopte une posture d'accueil et d'écoute. Il facilite l'expression des personnes et de leur demande. Il analyse leur situation, repère leurs besoins et identifie leurs potentialités. Il questionne sa pratique et sa posture, à partir de son vécu professionnel en lien avec les situations rencontrées, par une analyse partagée en équipe.

L'éducateur doit exercer une vigilance permanente. Le groupe dont il a la responsabilité est sous son contrôle. Le défaut de surveillance constitue une faute grave.

#### Principales activités de la fonction



- Sécurise et surveille
- Veille au cadre de vie et aux bonnes conditions matérielles des enfants( propreté, hygiène, alimentation, affaires personnelles, jeux, jouets...). Il accompagne les enfants dans les gestes du quotidien.
- Garantit les horaires (école, RDV,...)
- Pense au suivi scolaire,
- Crée les conditions favorables à la rencontre.
- Instaure une relation éducative avec la personne ou le groupe.
- Recueille l'expression des personnes.
- Identifie les potentialités des personnes.
- Se saisit des opportunités du quotidien pour faire vivre la relation éducative. Propose et anime des activités.
- S'appuie sur des temps d'échanges avec la psychologue, la coordinatrice, lors des réunions et des Groupes d'analyse des pratiques pour adapter ses actions éducatives.

## 2) PUBLIC :

Il s'agit d'enfants de 3 à 12 ans bénéficiant d'une mesure de protection. Celle-ci est ordonnée par le juge des enfants ou (et) décidée par le conseil départemental.

S'agissant d'enfants jeunes, la surveillance doit être continue afin de garantir la sécurité. La posture et les actions éducatives doivent être adaptées au jeune âge des enfants accueillis sur ce service.

## 3) MISSIONS:

- 1) Anticiper pour ne pas subir.
- 2) Mettre en place un accompagnement éducatif sécurisant et sécurisé.
- 3) Créer une dynamique de groupe positive et épanouissante
- 4) Etablir une relation éducative qui favorise la construction de l'identité, l'autonomie et le développement des enfants accueillis.
- 5) Inscrire son action dans le respect : des consignes données par la coordinatrice, des décisions prises en équipe, des projets individualisés élaborés par les référents
- 6) Participer activement aux réunions

### **Mission 1 : Anticiper pour ne pas subir .**

- L'éducateur prévoit et propose des activités aux enfants /Renseigne la fiche activité en réunion d'organisation.
- Prend acte de la planification élaborée par la coordinatrice/ Informe préalablement la coordinatrice de tous les éléments influant l'organisation.

### **Mission 2 : Mettre en place un accompagnement éducatif sécurisant et sécurisé.**

- Veille à la santé, la sécurité et au développement psycho-affectif :
- prend soin de l'enfant accueilli,
- facilite l'expression et la confiance en soi et en l'adulte,
- permet la socialisation et le respect de l'autre.
- Garantit la prise des traitements dans le respect de la procédure en vigueur.
- Assure la surveillance permanente de l'enfant,



- Se conforme au cadre de vie collectif tout en respectant les besoins de chaque enfant accueilli, apprend et fait respecter les règles de vie communes, gère et anime les temps de vie quotidiens. / Tableau activité de jours
- Ritualise les temps de vie collectifs/ règles de vie
- Il veille à l'entretien, à la propreté à la décoration des lieux de vie des enfants et au maintien en bon état du matériel éducatif

**Mission 3 : Créer une dynamique de groupe positive et épanouissante.**

- Participe à l'élaboration et la réalisation d'activités favorisant l'épanouissement de l'enfant et de l'adolescent (activités ludiques et culturelles, loisirs, soutien scolaire,) en mettant en œuvre les techniques éducatives d'expression, d'animation et de loisir
- Initie et participe à des projets participatifs
- Met en place de temps forts ex fête, représentations, spectacles
- Fait vivre et utiliser les outils existants : ludothèque, poulailler, et en initier d'autres

**Mission 4 : Etablir une relation éducative qui favorise la construction de l'identité, l'autonomie et le développement des enfants accueillis :**

- L'éducateur intervient dans une démarche éthique et dans le respect de l'altérité.
- Il œuvre à favoriser l'instauration d'une relation à l'autre en adaptant une démarche réflexive sur ses pratiques professionnelles.
- Il favorise la responsabilisation des enfants en tenant compte de leur capacité liée à leur âge et à leur compétence individuelle/actions du quotidien, tableau des ceintures, sanctions positives, réunion d'expression...
- Il sollicite et prend en compte la demande des personnes accompagnées en se mettant en position d'écoute et en y répondant de façon adaptée.

**Mission 5 : Inscrire son action dans le respect des consignes données par la coordinatrice, des décisions prise en équipe, des projets individualisés élaboré par les référents :**

- L'éducateur travaille au sein d'une équipe pluridisciplinaire ou pluriprofessionnelle.
- Son intervention s'effectue dans le respect du projet institutionnel, des projets individualisés et des décisions prises en équipe.
- Il rend compte au cadre, à la coordinatrice et à ses collègues à partir de communication mis en œuvre par l'établissement.
- Il participe à la mise en œuvre des actions contenues dans les projets individualisés et en informe les référents.

**Mission 6 : Communiquer, participer activement aux réunions, se former.**

- S'implique en réunion clinique, développer une réflexion sur l'accompagnement et la prise en charge des enfants,
- Acquiert des éléments de connaissance liées au développement de l'enfant et à la symptomatologie liées aux traumatismes de l'enfance en danger.
- S'inscrit dans une analyse partagée de sa pratique professionnelle.
- Concourt à l'élaboration, à la mise en œuvre et à la réalisation des projets de vie, d'activités, de transfert de regroupements fratrie.
- Participe à un travail de réflexion institutionnel dans les instances existantes.
- Rédige des notes d'incident à transmettre aux cadres.
- Renseigne sil'age et autres documents internes de communication.
- Participe à toutes les formations, à des projets précis ou à des commissions de travail internes ou externes à l'institution demandés ou validés par le Directeur ou la chef de service.



- L'éducateur est en veille professionnelle et développe une expertise sur les évolutions de secteur ou de l'environnement dans lequel il agit et intervient. Il intègre les évolutions dans son activité et dans ses modes d'intervention et partage ses analyses avec les acteurs concernés.

### **Synthèse des attendus de la fonction éducative sur le PPE.**

L'éducateur inscrit son action dans le quotidien et le groupe, il concourt à la mise en œuvre du projet individualisé des enfants. Il est un acteur majeur de l'étayage éducatif et participe à ce titre au prendre soin et à l'épanouissement de chaque l'enfant. Celui-ci passe en tout premier lieux par sa sécurisation et donc par une responsabilité de l'éducateur.

L'éducateur. Cet étayage est la condition du développement harmonieux de chaque enfant.

Pour cela, l'éducateur développe des compétences sur trois niveaux :

- Des savoirs sur le développement de l'enfant, les symptomatologies liées à la maltraitance...
- Des savoirs être lié à la posture tant avec les enfants qu'avec les autres membres de l'équipe et plus généralement du service.
- Des savoirs faire quant à l'animation du quotidien, des activités et plus généralement sur la gestion du collectif.

Le Directeur

L'éducatrice, l'éducateur